

Il était une fois dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal...



PUBLICATION OFFICIELLE DE L'APTS DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

VOL. 17

Mot de notre présidente



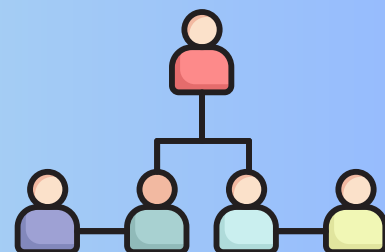
Nouveau comité conscience environnementale



Batshaw : nouvelles et mises à jour



Votre équipe locale APTS: rôles et responsabilités:



Mobilisation: l'Ouest-de-l'Île s'implique davantage



À NE PAS OUBLIER !!!



Il y a-t-il toujours un budget pour les formations?



Agent.es de liaison : conseil syndical et création de 4 comités locaux



Du soutien pour les victimes de violence conjugale et familiale



Il était une fois dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal...

Dix-septième édition-Hiver 2025



Alexandra Boisrond
Présidente

Mot de notre présidente

Bonjour chers membres APTS-ODIM,

Pour cette édition du journal d'hiver, je ne peux m'empêcher de revoir tout ce que votre syndicat a dû faire face suite à l'implantation de Santé Québec depuis décembre dernier. Dès les premiers jours, nous avons été une délégation de l'Ouest-de-l'Île à rejoindre nos collègues de plusieurs exécutifs de l'Île de Montréal à protester devant les nouveaux bureaux de Santé Québec à Montréal afin de signaler nos craintes face à la machine Santé Québec. D'ailleurs, vos collègues ont exprimé leurs craintes face à cette nouvelle réforme dans plusieurs médias différents (La Gazette, CTV News, CJAD et La Presse).

Peu de temps après cette manifestation, à la suite d'une rencontre avec l'Employeur et ce, juste avant la période des fêtes, nous avons eu le premier coup dans l'Ouest-de-l'Île où nous avons reçu de celui-ci une liste d'abolition de postes avec titulaires étant prévue dès la mi-janvier. Plusieurs d'entre vous ont passé une période de fêtes remplie d'anxiété et de confusion face à votre avenir. Quand bien même que nous n'ayons pas eu beaucoup de postes coupés comparativement à nos autres collègues syndicaux, les répercussions de ces coupures ont atteint le moral collectif de l'ensemble de nos membres. Un portrait sur les impacts de ces coupures est en réalisation maintenant. Si vous travaillez dans un secteur qui a perdu des postes et qui avez observé des impacts à cet effet, je vous invite à nous contacter à notre adresse codim@aptsq.com afin de nous partager l'impact que la coupure du poste X a sur vous, la clientèle et le secteur dans sa totalité.

C'est suite à ces événements que votre syndicat a créé une équipe de « gestion de crise » pour tout ce qui est des coupures et réorganisation du CIUSSS afin de mieux épauler les personnes concernées et de centraliser l'information reçue des ressources humaines et de suivre de près le processus de suppléance. Disons que ces derniers mois n'ont pas été faciles pour les personnes directement ou indirectement affectées par ce redressement budgétaire.



..SUITE, MOT DE NOTRE PRÉSIDENTE



Ce qui nous amène au mois le plus enneigé, et ce depuis plusieurs années : le mois de février- le mois de la psychologie et aussi le mois de l'histoire des Noirs. Deux sujets qui ne sont pas si étrangers l'un de l'autre. Disons que le mois de février est un mois sur haute pression, non seulement parce que nous faisons face à des coupes budgétaires au Québec, mais aussi parce que nous sommes assujettis aux événements politiques de notre voisin du sud qui clairement fait un retour en arrière en créant une atmosphère de méfiance et de division sur toutes les plateformes médiatiques possible: signatures de décrets records sur des sujets comme la diversité, égalité et inclusion, l'imposition de tarifs sur produits canadiens et l'abolition des célébrations du mois de l'histoire des Noirs dans leurs établissements publics pour n'en nommer quelques-uns. Cette influence indirecte des tensions américaines sur le bien-être psychologique est un facteur de stress qui ne peut être ignoré, surtout dans un contexte de pression économique et politique interne déjà pesant. Nous, Québécois, ne pouvons ignorer l'impact que non seulement ce genre de politique mais également nos défis internes liés à notre réforme auront sur notre habileté de maintenir une stabilité émotionnelle. Le mois de février, avec son lot de neige, de réformes et de débats, rappelle combien il est crucial de maintenir un dialogue ouvert et de chercher des solutions collectives pour alléger le poids de cette période difficile.

Pour conclure sur une note positive, suite à une demande reçue de Kerry Ann Carty, éducatrice au Centre de la jeunesse et de la famille Batshaw, le syndicat a fait un don à l'Association de la Communauté Noire de l'Ouest-de-l'Île. Cet organisme qui dessert plusieurs jeunes dans l'Ouest-de-l'Île débutera bientôt la rénovation de leurs locaux et j'ai eu le plaisir de rencontrer la présidente Joan Lee. (Photo ci-jointe)

Alexandra Boisrond






**« Mon humanité est liée à la
vôtre, car nous ne pouvons être
humain qu'ensemble »
par Desmond Tutu**

ÉQUIPE LOCALE APTS L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL

RÔLES ET RESPONSABILITÉS:

Représentante Nationale	Présidente
 <p><u>Représentante Nationale</u></p> <p>Mandat Politique</p> <p>Josée Asselin</p> <p>jasselin@aptsq.com</p>	 <p><u>Responsabilités:</u></p> <p>Coordination générale des activités. Mandat politique, Diversité Culturelle, Conflits Armés</p> <p>Alexandra Boisrond</p>

Vice-présidente	Trésorier	Secrétaire
 <p><u>Responsabilités:</u></p> <p>Support à l'équipe. Coordinatrice des Relations de travail</p> <p>Ann-Marie Léporé</p>	 <p><u>Responsabilités:</u></p> <p>Trésorerie, Éducation syndicale, Table IM-RO-EPM-MN</p> <p>Christian Faucher</p>	 <p><u>Responsabilités: :</u></p> <p>Secrétariat, Relations de travail</p> <p>Stéphanie Cousineau</p>


ÉQUIPE LOCALE APTS L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL ..SUITE, RÔLES ET RESPONSABILITÉS:

Personne Directrice	Personne Directrice	Personne Directrice	Personne Directrice
 <p><u>Responsabilités:</u></p> <p>Santé et Sécurité au travail, conscience environnementale</p> <p>Isabelle L'Ecuyer</p>	 <p><u>Responsabilités:</u></p> <p>Relations de travail Accueil des nouveaux membres, PDRH.</p> <p>Johanne Gouskos</p>	 <p><u>Responsabilités:</u></p> <p>Relations de travail, Centre Jeunesse</p> <p>Paul Malizia</p>	 <p><u>Responsabilités:</u></p> <p>Mobilisation, Communications, Action Féministe</p> <p>Renée Mathieu</p>






ÉQUIPE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Personne Directrice	Vice-présidente	Personne Conseillère	Personne Conseillère
 <p>Responsable locale</p> <p>Santé et Sécurité au travail,</p> <p>Isabelle L'Ecuyer</p>	 <p>Ann-Marie Léporé</p>	 <p>Aziz Abraham</p>	 <p>Hugues Legault</p>



ÉQUIPE DES RELATIONS DE TRAVAIL L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL

Directions	Élus locaux	Personnes conseillères
Groupe #1		
<ul style="list-style-type: none"> • DSMSSS / DITSADP • DIR AFF. ACAD. INNO. • DIR QUAL.EVAL.PERF. • DIR SOINS INFIRMIERS • COMM. PLAINTES QUAL • DIRECTION GENERALE • CHARGES NON-REPARTIE (tous des postes temporaires) 	 <p>Johanne Gouskos</p>	 <p>Molly Alexander</p>
Groupe #2		
<ul style="list-style-type: none"> • DIR PROG. SM/DEP. • DIR SERV. TECHNIQUES • DIR SN. RI. GBM • DIR VAC S.PUB R. POP • DIR LOGISTIQUE 	 <p>Ann-Marie Léporé</p>	 <p>Aziz Braham</p>
Groupe #3		
<ul style="list-style-type: none"> • DIR PROG. SAPA - SAD • DIR PROG. SAPA - HEB • DIR SERV HOSPITALIER • DIR médicale et services professionnels (DSSP) • DIR RESS FINANCIERES • Dir prev contr infection 	 <p>Stéphanie Cousineau</p>	 <p>Hugues Legault</p>

..SUITE, ÉQUIPE DES RELATIONS DE TRAVAIL L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL

Directions	Élus locaux	Personnes conseillères
Groupe #4		
<p>Pour les professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> • DIR PROT. JEUNESSE • DIR PROG. JEUNESSE • DIR RESS. HUMAINES • DIR COM. R. PUB. AJ. 	 <p>Ann-Marie Léporé</p>	 <p>Rachelle Puget</p>
Groupe #5		
<p>Pour les techniciens:</p> <ul style="list-style-type: none"> • DIR PROT. JEUNESSE • DIR PROG. JEUNESSE • DIR RESS. HUMAINES • DIR COM. R. PUB. AJ. 	 <p>Paul Malizia</p>	 <p>Personne Conseillère à venir...</p>
	 <p>Johanne Gouskos</p>	

..SUITE, ÉQUIPE DES RELATIONS DE TRAVAIL L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL

Dossiers	Élus locaux	Personne Conseillère
Groupe #6		
Coordination des dossiers transversaux	 Ann-Marie Léporé	 Hugues Legault

L'union Fait la force!



AGENT.ES DE LIAISON : CONSEIL SYNDICAL ET LA CRÉATION DE 4 COMITÉS LOCAUX



Renée Mathieu,
Personne directrice
Responsable mobilisation et communications

Chronique agent.e-s de liaison

Le 18 novembre dernier a eu lieu un conseil syndical ODIM au CROM Notre-Dame à Lachine, avec vos agent.e.s de liaison, votre exécutif local, votre représentante nationale ainsi que vos conseillers syndicaux. Une journée très chargée, mais super productive!

Soyez assurés que vos agent.e.s de liaison ont fait un travail remarquable en relatant les défis et préoccupations actuels que vous rencontrez dans vos secteurs respectifs.

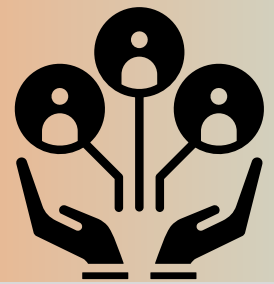
Nous avons également parler du Plan Santé Québec (PL15), la charge de travail et surtout comment promouvoir la vie syndicale locale pour mieux outiller nos agent.e.s de liaison à soutenir nos membres au quotidien et à travers des changements à venir.

Nous sommes également fiers d'annoncer qu'à la suite du conseil syndical de novembre, nous avons réussi à créer 4 comités locaux :

- Comité action féministe
- Comité diversité culturelle
- Comité conscience environnementale
- Comité mobilisation et communications



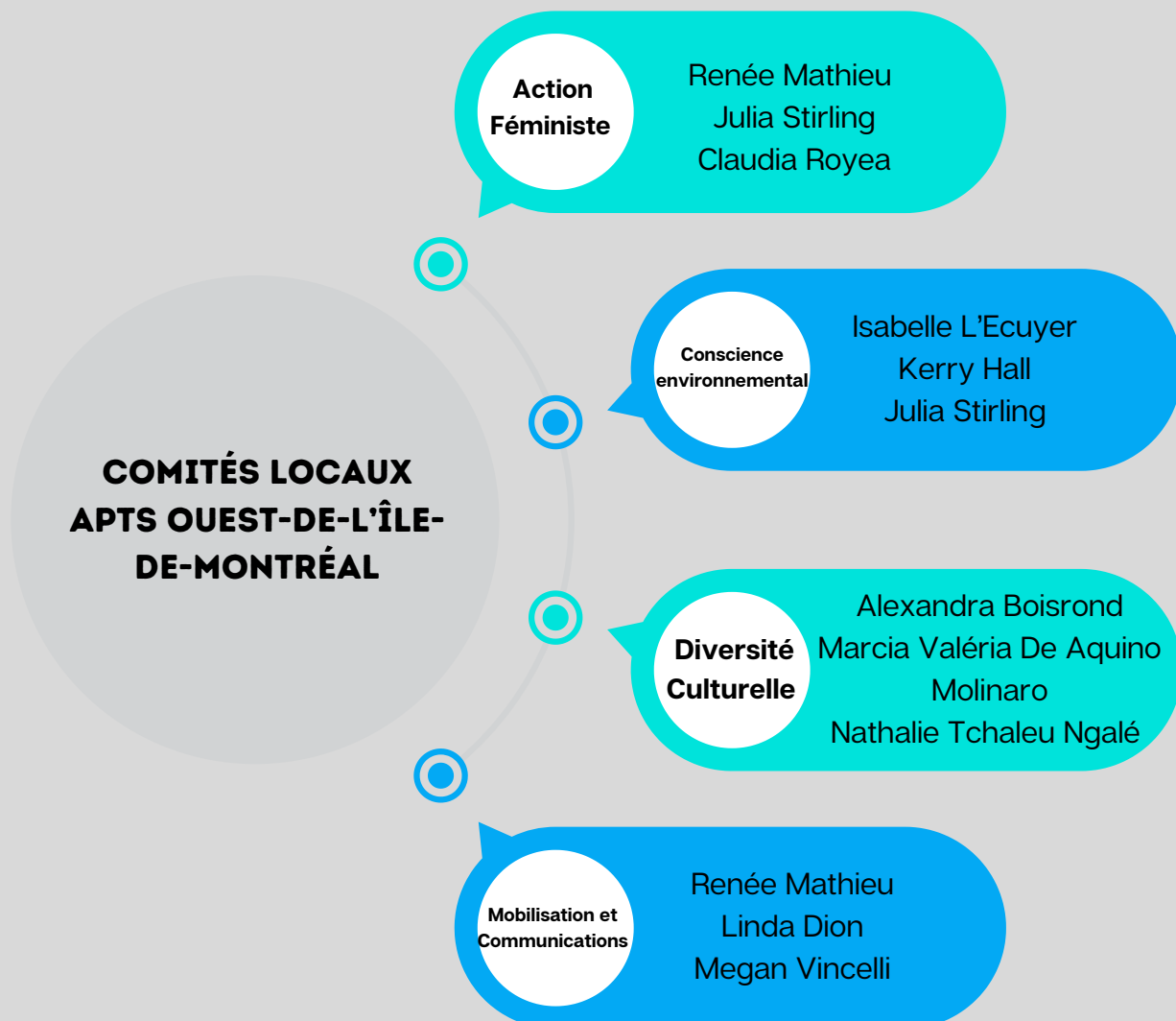
..SUITE, AGENT.ES DE LIAISON : CONSEIL SYNDICAL ET LA CRÉATION DE 4 COMITÉS LOCAUX



Le 16 janvier dernier, nous avons travaillé fort ensemble sur les mandats respectifs de chacun de ses comités ainsi qu'à la planification des événements et les actions à venir cette année tout en tenant compte des réalités terrain de nos membres.



Merci à toutes nos personnes agentes de liaison pour votre implication, car ça fait la différence! On continue, on ne lâche pas!



DU SOUTIEN POUR LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE



Isabelle L'Ecuyer
Personne directrice
Responsable SST

Chronique SST

Saviez-vous que depuis 2021, tout Employeur du Québec est tenu de prendre des mesures afin de protéger les travailleurs.ses exposés.es sur leur lieu de travail à une situation de violence physique ou psychologique, incluant la violence conjugale, familiale et à caractère sexuel?

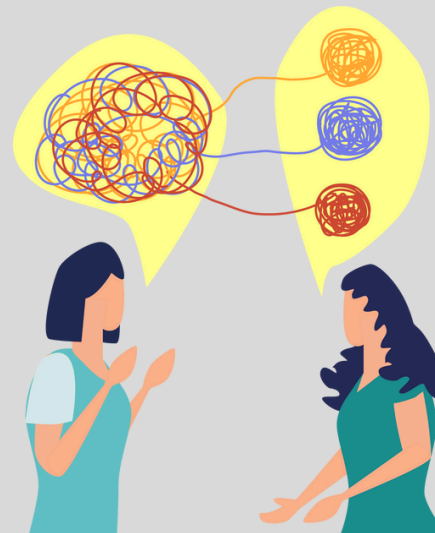
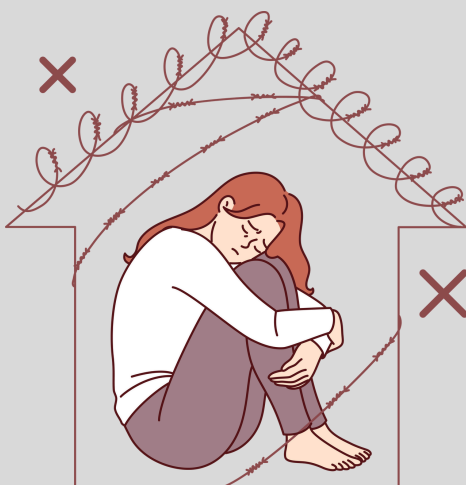
Enfin, la CNESST reconnaît que la violence conjugale et familiale n'est pas une problématique qui est uniquement dans la vie personnelle des victimes et que ce type de violence peut également avoir une incidence sur le milieu de travail de cette personne.

Pour en savoir d'avantage **DEMEUREZ SOLIDAIRES**

Afin de répondre à cette obligation légale, notre employeur a approuvé en 2024, une politique et une procédure relatives à la prévention et à la gestion de la violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel en milieu de travail. Une personne-ressource a été désignée pour, entre autres, mettre en place des mesures de protection personnalisées, pour les travailleurs.ses qui en sont victimes; par exemple un accompagnement lors des fins de quart de travail pour se rendre en sécurité à son véhicule, un changement temporaire de site, ou un accommodement d'horaire.

Si vous vivez de la violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel, n'hésitez pas à demander de l'aide. Si vous êtes au courant qu'un.e collègue de travail est dans cette situation, nous vous encourageons à leur transmettre cette information.

Pour plus d'informations ou pour obtenir de l'aide, consultez l'intranet du CIUSSS ODIM : Ma vie au travail > Bien-être au travail > Violence conjugale.



NOUVEAU COMITÉ: CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE



Isabelle L'Ecuyer
Personne directrice
Responsable du comité local conscience environnementale

Chronique conscience environnementale

Afin de déterminer nos priorités locales en matière de développement durable, vous vous souvenez peut-être que nous avons adopté à l'AGA de juin 2023 la politique de développement durable de l'APTS local du CIUSSS ODIM

Découlant de cette politique, votre exécutif local a récemment mis sur pied le comité conscience environnementale. Comme pour tous nos comités locaux, ce comité est composé d'une personne de l'exécutif local et de deux agentes de liaison. Le comité aura pour mandat de faire vivre la politique de développement durable par des moyens concrets. **MANDAT BILINGUE**

Le comité conscience environnementale sera chapeauté par Isabelle L'Ecuyer directrice sur l'exécutif local et nous remercions chaleureusement Kerry Hall et Julia Stirling agentes de liaison pour leur implication sur ce comité.



MOBILISATION: L'OUEST-DE-L'ILE S'IMPLIQUE D'AVANTAGE



Renée Mathieu
Personne directrice
Responsable mobilisation et communications

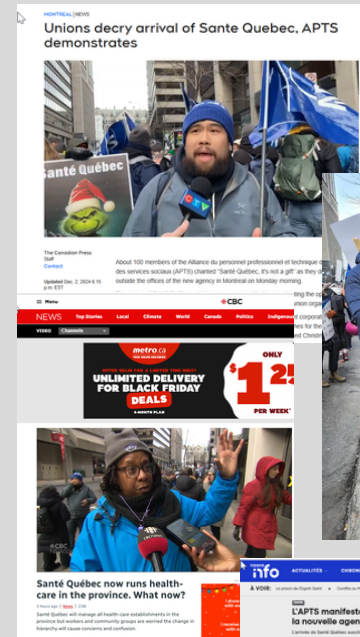
Chronique mobilisation

Santé Québec, ce n'est pas un cadeau

Tout comme le gouvernement, l'APTS souhaite l'implantation de changements majeurs pour corriger les failles du système de santé et des services sociaux. Malheureusement, les mesures proposées dans le PL 15 affecteront de manière négative la qualité des soins et des services, en plus de coûter plus cher aux contribuables. C'est pour cette raison qu'une manifestation a été organisée par tous les exécutifs APTS de Montréal.

Sous le thème «Santé Québec, ce n'est pas un cadeau» le 2 décembre dernier, une centaine de militant.e.s se sont réuni.e.s devant les bureaux de l'agence Santé Québec à Montréal afin de dénoncer l'implantation de la nouvelle agence, officialisée le 1er décembre 2024.

Bien certainement, nous, l'Ouest-de-l'Île, étions présent.e.s ! Votre exécutif ainsi que plusieurs de nos personnes agentes de liaison ont parlé aux médias et nous n'avons pas eu peur de nommer nos inquiétudes et nos préoccupations face à cette réforme!



.. SUITE, MOBILISATION: L'OUEST-DE-L'ILE S'IMPLIQUE DAVANTAGE



Où sont nos primes?

Face aux retards inexcusables du gouvernement dans le versement des primes consenties lors de la dernière négociation, votre exécutif local a participé à une action d'éclat au-dessus de l'autoroute 20 à Drummondville lors du conseil général et ce, en déployant une bannière. Notre message était clair: «**OU SONT NOS PRIMES?**» 😡

Suivant cette action, vous êtes plusieurs à avoir participé collectivement à notre action « jam-fax » ou plutôt « jam-email » en communiquant collectivement et directement à la direction générale et le service de paie. **MERCI** et **BRAVO** à tous les membres qui ont participé à cette action. En réclamant collectivement les primes qui nous sont dues, nous mettons la pression sur l'Employeur pour qu'il agisse. Nous confirmons que vos actions ont eu un impact.

Avez-vous participé à cette campagne de mobilisation ? Nous aimerions le savoir !

Veuillez inclure codim@aptsq.com en cci (copie cachée) ou nous transférer le courriel que vous avez envoyé. Nous sommes curieux de savoir quel impact nous créons dans le secteur de l'Ouest-de-l'île. Pour ceux qui n'ont pas encore participé, on vous invite à envoyer vos demandes.

N'oubliez jamais qu'ensemble, nous pouvons faire la différence !

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

OÙ SONT NOS PRIMES?



TOUJOURS EN ATTENTE DU VERSEMENT DES PRIMES PROMISES!

Depuis la signature de la convention collective, le gouvernement tarde à payer la majorité des primes négociées.

C'est inacceptable!

Le gouvernement affirme que l'obstruction vient des établissements.
Vous avez le pouvoir de faire bouger les choses, agissez !

L'APTS augmente la pression :

- dépôt de griefs
- obtention de dates d'audition
- analyse d'un recours possible

Communiquez avec votre service de paie ou avec votre direction générale pour demander le versement des montants dus.

dan.gabay.comtl@ssss.gouv.qc.ca

ou

paie.ciuss.comtl@ssss.gouv.qc.ca



Uni-e-s pour défendre vos droits!



.. SUITE, MOBILISATION: L'OUEST-DE-L'ILE S'IMPLIQUE DAVANTAGE



Le privé est tout, sauf santé!

Depuis plusieurs mois, des dizaines d'organisations issues des milieux communautaires autonomes, de défense des droits de la personne, syndicaux et médicaux dénoncent la place grandissante du privé dans le réseau de la santé et des services sociaux québécois. Au-delà des nombreuses promesses faites par les gouvernements successifs, des faits alarmants persistent : augmentation des délais d'attente, précarisation des organismes communautaires, centralisation excessive, etc. Du même souffle, on assiste à une augmentation de la place occupée par le secteur privé à but lucratif.

C'est dans cet esprit que des centaines de personnes des quatre coins du Québec se sont données rendez-vous les 21 et 22 février derniers au Collège de Maisonneuve à Montréal. L'Ouest-de-l'île a été présent à cet événement et a participé activement aux discussions et aux ateliers. La privatisation des services de santé et de services sociaux concerne nous tous. Vous voulez apprendre davantage ?

Voici la page Facebook de TOUT SAUF SANTÉ :

<https://www.facebook.com/toutsaufsante>

Un Réseau Fort- et si on osait pour vrai?

Finalement, je suis fière de nos membres qui ont pris le temps de signer la lettre adressée au gouvernement de la CAQ pour réclamer :

- Un bouclier budgétaire pour la santé et les services sociaux
- Des mesures fiscales audacieuses
- Une réforme du statut des médecins
- Un plan énergique de dé-privatisation

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous encourageons à la signer. Dans notre lutte pour un réseau public fort, nous avons bien peu à perdre et tout à gagner. Alors, pour une fois, **si on osait pour vrai?** Voici le lien pour apprendre davantage sur cette campagne et pour signer la lettre adressée au premier ministre Legault et aux ministres Dubé et Girard :

<https://aptsq.com/dossiers-de-l-heure/oser-pour-vrai/>

À l'Ouest-de-l'île de Montréal, nous avons compris que c'est « un pour tous et tous pour une vie syndicale active ! » Le changement ne se fait pas seul! Nous ne lâcherons pas, ensemble nous sommes plus fort.e.s 🤝



IL Y A-T-IL TOUJOURS UN BUDGET POUR LES FORMATIONS?



Johanne Gouskos
Personne directrice

Chronique PDRH

Oh que oui! Malheureusement, les coupures de budget récentes ont engendré des doutes sur le budget alloué pour les formations reliées à votre emploi. Ce budget est conventionné et donc protégé grâce à l'article 31 de la convention collective nationale et de la matière 413 des dispositions locales.

Les étapes pour faire une demande de formation, les étapes pour faire une demande de remboursement ainsi que le formulaire de demande de formation sont disponibles sur l'intranet du CIUSSS ODIM.

Si votre gestionnaire refuse votre formation sans raison valable, ou si vous avez des questions, vous pouvez écrire à codim@aptsq.com. Si votre requête est refusée, SVP nous faire parvenir une copie de votre demande, qui doit inclure la raison du refus. Ceci nous permettra de faire un suivi avec nos vis-à-vis des ressources humaines.

Pour accéder au formulaire et aux instructions, allez sur l'intranet du CIUSSS ODIM, sélectionnez « Boîte à Outils » et sélectionnez « Formation continue et développement du personnel ».



BATSHAW: NOUVELLES ET MISES À JOUR



Paul Malizia
Personne directrice

Chronique Batshaw

Prise 1, 2, 3....

Oui, certaines familles et certains enfants peuvent et aiment nous enregistrer pendant nos interventions et nos entretiens avec eux. Ce n'est pas illégal et c'est tout à fait admissible en justice selon la jurisprudence récente. Il appartient au juge de décider de la crédibilité de ces informations si elles sont présentées au tribunal. Ceci étant dit, il est préférable de rester aussi professionnel que nous le sommes toujours et de s'en tenir au sujet discuté, à savoir les visites de fin de semaine, le DPI, les rapports du tribunal, etc. afin de ne pas donner trop de pouvoir aux clients qui se sentent injustement traités et qui cherchent à se venger inutilement des travailleurs.



Procédure de traitement des plaintes des clients

Comme beaucoup d'entre vous, si ce n'est tous, le savent, il existe une procédure de traitement des plaintes des clients ainsi qu'une boîte dans laquelle elles peuvent être déposées et qui ne doit être ouverte que par le directeur, qui les envoie ensuite à notre commissaire aux plaintes pour qu'elles soient analysées et traitées. La plupart de ces plaintes sont traitées sur place (unité ou foyer de groupe, service) ou au téléphone avec les familles et ne sont que très rarement transmises à des niveaux supérieurs, mais le sont occasionnellement. Bien qu'il s'agisse d'un droit évident pour les clients et parfois d'un autre moyen pour eux de se faire entendre, votre syndicat ne peut pas assister aux réunions liées à cette procédure de plainte, mais il vous encourage à essayer de vous souvenir le mieux possible de ce qui s'est passé dans le cadre de cette plainte et à noter tout ce dont vous vous souvenez afin de mieux vous préparer si vous êtes appelé à vérifier les faits dans le cadre d'une plainte de ce type.

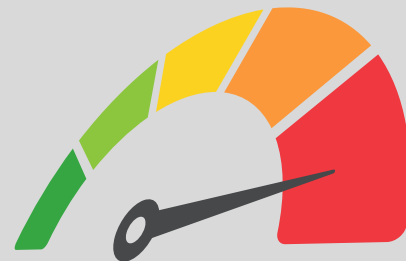


.. SUITE BATSHAW: NOUVELLES ET MISES À JOUR



Planification du personnel

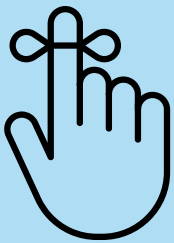
Nous sommes bien conscients qu'un grand nombre, sinon la totalité, de nos unités résidentielles et de nos foyers de groupe ont été contraints de réduire leurs effectifs comparativement à ceux d'avant ; par exemple, 2 personnes le matin et maintenant 2 personnes l'après-midi, ou 1 personne le matin et 2 personnes l'après-midi, etc. en raison de coupes budgétaires sévères, le personnel supplémentaire n'étant autorisé qu'après consultation et autorisation du directeur. Notre clientèle n'est pas plus facile et ne le sera pas plus dans un avenir rapproché ; c'est pourquoi nous vous demandons de remplir les formulaires de déclaration de situations dangereuses qui, en plus d'être acheminées au gestionnaire, doivent être envoyées au syndicat à l'adresse : codim@aptsq.com lors de situation où vous ne vous sentez pas en sécurité en raison de la composition ou du nombre de clients présents ou si on vous refuse une demande de personnel supplémentaire. En l'absence de cela, si vous êtes dans un service où des agents d'intervention sont disponibles, n'hésitez pas à appeler la Permanence pour leur demander d'envoyer un agent dans l'unité lorsque l'humeur du groupe de clients est chaude ou tendue.



Clients ayant un double mandat

Comme vous le savez tous et l'avez remarqué, tant dans les services résidentiels que dans les services communautaires, il y a de plus en plus de clients avec des retards de développement qui sont sous la protection de la jeunesse pour différentes raisons. Pour ceux qui sont placés, il peut s'écouler quelques mois avant qu'une ressource appropriée soit trouvée pour répondre aux besoins du client en fonction de son profil. Pour les membres travaillant dans la communauté, comme AM, il y a souvent de longues listes d'attente avant qu'un client puisse obtenir les services appropriés dont il a besoin et, par conséquent, on attend de nous que nous continuions à fournir un soutien aux familles jusqu'à ce qu'un service ou une évaluation soit disponible. En consultant beaucoup d'entre vous, notre exécutif local a remarqué qu'il y avait une lacune dans la formation que nous recevons pour une clientèle aussi spécifique. Nous avons donc décidé de faire des avancés avec les RH dans le but de fournir plus de formations liées à ces enfants et à ces familles, car nous n'avons pas la même formation que nos collègues du CROM. Restez à l'affut pour plus d'amples développements sur ce sujet.





À NE PAS OUBLIER !!!

À NE PAS OUBLIER !!!

Pour optimiser l'évaluation des situations qui nous sont envoyées, il est primordial de nous faire parvenir des informations de base :

Votre : nom, prénom, numéro d'employé.e, titre d'emploi, DIRECTION, site de travail

S'il s'agit de questions en lien avec votre relevé de présence et/ou relevé de paie :

- Toutes communications ÉCRITES effectuées (requête Octopus ainsi que la réponse reçue, courriels avec les personnes gestionnaires, courriels avec les RH et/ou service de la paie)
- Le ou les relevés de présence ainsi que le ou les relevés de paie correspondant à la problématique

Il est essentiel de toujours réviser les relevés de présence (horaire de travail, primes, départements travaillés, etc.) **ainsi que les relevés de paie** pour que les problématiques soient adressées rapidement. Il est fortement recommandé que les relevés de présence soient sauvegardés, si possible, dès qu'ils sont approuvés par les personnes salariées. Ceci aidera à comparer ce relevé de présence de celui approuvé par la personne gestionnaire et du service de paie si nécessaire.

Assurez-vous de garder une copie de toute demande de remboursement, de modification de disponibilité, de choix de vacances, etc.

La communication écrite (ex. : courriel) demeure. Pas la communication verbale!

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de déclarer un accident de travail et aussi important de signaler toute situation dangereuse. Une situation dangereuse est un risque qui pourrait occasionner un accident de travail et causer un préjudice pour votre santé physique ou psychologique et votre sécurité ou celle de vos collègues.

Pour accéder au formulaire, consultez l'intranet du CIUSSS
ou contactez-nous à codim@aptsq.com



CODIM@APTSQ.COM



COORDONNÉES

Courriel : codim@aptsq.com
Téléphone unique : 514-378-8124

Exécutif local :

Personne présidente : Alexandra Boisrond
Personne vice-présidente : Ann-Marie Léporé
Personne secrétaire : Stéphanie Cousineau
Personne trésorière : Christian Faucher
Personne directrice : Isabelle L'Écuyer
Personne directrice : Paul Malizia
Personne directrice : Johanne Gouskos
Personne directrice : Renée Mathieu

Siège social APTS de Longueuil : 1-866-521-2411

Représentante nationale : Josée Asselin : jasselin@aptsq.com

Personnes conseillères syndicales :

Molly Alexander : malexander@aptsq.com
Rachelle Puget : rpuget@aptsq.com
Hugues Legault : hlegault@aptsq.com
Aziz Braham : abraham@aptsq.com

